

**WEBINAIRE ANPI**  
**"LA FIABILITE DES**  
**EQUIPEMENTS/INSTALLATIONS EN PROTECTION**  
**INCENDIE" Les étapes d'importance.**

**22/03/2021 – 9H À 11H**



## INTRODUCTION

La fiabilité des équipements (installations) de protection contre l'incendie est vitale. Les acteurs habituels, les fabricants, les installateurs doivent fournir et installer des équipements fonctionnels, c'est un prérequis indéniable. Un acteur essentiel et souvent oublié, est le gestionnaire. Son rôle est primordial, il est responsable et doit s'assurer par sa gestion, du bon état, de l'efficacité et du maintien de conformité dans le temps des installations dont il a la charge.

Les équipements de sécurité, doivent être opérationnels et efficaces en permanence. En matière de sécurité, aucun dysfonctionnement ne peut être toléré.

Comment s'assurer de la fiabilité des équipements chez l'utilisateur ? Etapes d'importance :

- 1) L'approbation des plans, notes de calculs & concept
- 2) L'inspection initiale lors de la mise en service
- 3) La vérification régulière
- 4) La maintenance (ou entretien)
- 5) L'inspection périodique.

Il y a autant de définitions des termes "vérification", "inspection", "surveillance" qu'il y a de référentiels. C'est dès lors un défi pour le gestionnaire de définir le rôle et la compétence des différents acteurs - techniciens compétents, firmes spécialisées et certifiées, et organismes de contrôle accrédités. De nombreux acteurs ayant un même dénominateur commun : la compétence !

## ETES-VOUS CONCERNÉ ?

En tant que gestionnaires d'immeubles, responsables et gestionnaires d'entreprise(s) et d'établissement(s) recevant du public, conseillers en prévention, assureurs et courtiers, préventionnistes des zones de secours, administrations, ou toute personne concernée par la prévention des incendies.

Cette demi-journée d'études vous aidera à appréhender vos devoirs et responsabilités.



## PROGRAMME

- 09h00 Aspects réglementaires
- 09h20 Aspects normatifs
- 09h35 Mise en application et périodicité par technique
- 10h40 Points de vue de l'assureur

## PARTICIPATION

Pour participer activement au webinaire, il est conseillé de vous munir d'un PC avec une connexion internet suffisante et pour votre confort un casque audio. Vous recevrez les instructions à suivre pour y participer : accéder à TEAMS et participer au webinaire ANPI.

Vous recevrez également une invitation pour une réunion TEST sur TEAMS, si vous souhaitez faire un test avant le jour J (une semaine avant le webinaire - facultatif).

## PRIX: € 90 HTVA

Comprenant:

- la session d'information sur TEAMS
- le FSA Magazine sous format pdf comprenant le nouveau Dossier Technique DTD 173 ANPI : Les étapes de la fiabilité des équipements de protection incendie « d'une valeur de € 61 HTVA en format électronique
- les exposés en format électronique

Réductions: voir formulaire d'inscription au verso.

# BULLETIN D'INSCRIPTION WEBINAIRE ANPI

## "La fiabilité des équipements/installations en protection incendie"



### QUI SOMMES-NOUS ?

ANPI asbl, issue des secteurs de l'assurance et de l'industrie visant la prévention des incendies et des vols, est une association sans but lucratif qui a pour mission de promouvoir les bonnes pratiques existantes et d'établir des règles de conduites en absence de textes officiels. ANPI se doit de garantir la fiabilité des produits, des installations et des services associés, par voie d'inspections, d'essais laboratoires et de certifications.



Confirmez votre participation:

- par email à [imc@anpi.be](mailto:imc@anpi.be).
- via notre site <https://www.anpi.be/fr/evenements>.

Pour une commande en ligne avec réduction, demandez votre code de réduction à [imc@anpi.be](mailto:imc@anpi.be).

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : ..... Société : .....

Adresse postale : .....

Téléphone : ..... GSM : .....

E-mail : .....

Adresse de facturation : .....

E-mail de facturation : ..... N° de Référence facture/PO.....

TVA : BE.....

s'inscrit à la demi-journée d'études du 22/03/2021 et s'engage à verser le montant de l'inscription.

#### ANPI ASBL

Granbonpré 1  
Parc scientifique Fleming  
1348 Louvain-la-Neuve  
Belgique

IBAN : BE11 0014 9325 1948  
Communication : Webinaire 22 mars 2021 + Nom et prénom  
Montant : € 95,40 TVAC

Une confirmation d'inscription ainsi que la facture vous seront adressées par e-mail après réception de votre paiement.

Bénéficie d'une réduction (non-cumulable) déduite directement lors de votre inscription sur <https://www.anpi.be/fr/evenements>:

- 15% en tant qu'abonné « Expert » (€ 81,09 TVAC)
- 50% en tant que membre d'une zone de secours ou de police (€ 47,70 TVAC)
- 10% en tant que Membre de ANPI asbl (€ 85,86 TVAC)
- 10% en tant qu'étudiant (€ 85,86 TVAC)

Date : ..... Signature: .....

Conditions d'annulation: pour donner lieu à remboursement, l'annulation doit nous être signifiée par e-mail ([imc@anpi.be](mailto:imc@anpi.be)) au plus tard 4 jours ouvrables avant l'événement. Passé ce délai, ANPI se réserve le droit de facturer €50 de frais de gestion et de catering, excepté sur remise d'un certificat médical (envoyé à [imc@anpi.be](mailto:imc@anpi.be) au plus tard le jour de l'événement).

Dans le cadre du RGPD, vous pouvez consulter notre politique de gestion des données sur [www.anpi.be](http://www.anpi.be). Si vous ne désirez pas être tenu au courant de nos activités, veuillez envoyer « Unsubscribe » à [imc@anpi.be](mailto:imc@anpi.be).